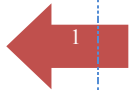




Vie Autonome France  
Coordination Handicap et Autonomie

« Situations de Handicap, Autonomie et Citoyenneté »



# COMBAT

*(Comité d'Organisations et de Militants de Base pour l'Accessibilité Totale)*

## ÉDITORIAL.

### Notre Appel du 18 juin !

Considérant que la France avait perdu une bataille mais non la guerre, le 18 juin 1940, le général De Gaulle appelait les Français au sursaut et la résistance.

Beaucoup plus modestement, et sans confondre les situations, « Combat » appelle toutes les personnes qui se sentent concernées par les difficultés liées à l'inaccessibilité de notre environnement en termes de cadre bâti et de transport, personnes dites handicapées ou non, personnes âgées en rupture d'autonomie ou non, à un sursaut collectif et à une résistance de longue haleine !

En effet, obtenir du Gouvernement l'ouverture d'une réelle concertation avec le Mouvement associatif -- la soi-disante concertation des années 2013-2014 n'avait été conduite par la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité que pour réduire les légitimes demandes des représentants des personnes dites handicapées au profit des différents lobbies privés et publiques -- ne sera pas une mince affaire.

Cela étant, chacun doit prendre conscience que rétablir les modalités réglementaires permettant à terme de parvenir à une véritable accessibilité de la Cité et des transports, relève de la défense de l'intérêt général, immédiat et futur, de l'immense majorité de la population et du respect du Pacte républicain qui fonde notre nation !

**Liberté** d'aller et venir. **Égalité** dans l'accès aux droits de tous et de chacun. **Fraternité** pour construire une Société non discriminatoire.

Or, depuis 18 mois que l'Ordonnance du 26 septembre 2014 est appliquée, chacun d'entre nous peut voir fleurir à l'entrée de nombreux Établissements Recevant du public (commerces de bouche, pharmacies, restaurants, agences bancaires, etc....) dans les villes et les villages, divers « bricolages » qui, non seulement n'assurent pas l'accessibilité de ces ERP, mais constituent de plus bien souvent un danger lors du franchissement du seuil pour toutes les personnes en difficulté d'autonomie aujourd'hui, mais aussi pour toutes celles de plus en plus nombreuses qui le seront demain .

C'est donc à une mobilisation active que chacun d'entre nous est convié pour relever\* toutes ces anomalies que nous pouvons tous constater au quotidien et en tout lieu !

Pour **COMBAT**  
Vincent Assante

\*« relever toutes ces anomalies », en découvrant les indications à l'intérieur de cette e-Lettre.

\*\*\*\*\*

### Comment ?

### Très simplement !

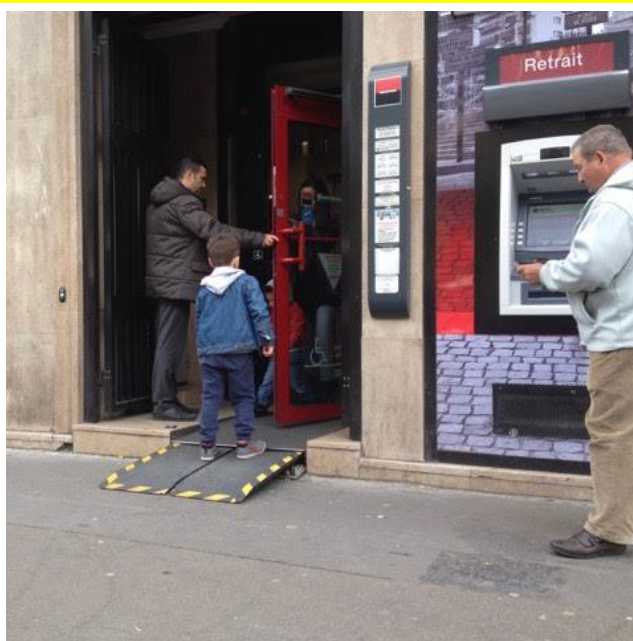
Il suffit que chacun d'entre nous prenne une photo de « l'anomalie » aperçue à l'entrée d'un ERP et nous la fasse parvenir par tout moyen à sa convenance !

Nous considérons qu'il s'agit d'une « anomalie », lorsque nous constatons un « bricolage » consistant, ne serait-ce que pour compenser un seuil de quelques centimètres (4 à 10 cm par exemple), à l'installation d'un « mini plan incliné » présentant une pente, de fait ultracourte » de 15 % et plus -- souvent de 45 % dans les exemples déjà relevés dans certaines villes -- et partant tout aussi infranchissable que le seuil d'entrée antérieurement vierge de toute « adaptation », en l'occurrence de toute « pseudo adaptation ».

Bien entendu, il ne s'agit en aucun cas de pratiquer une délation.

C'est pourquoi, il est recommandé de ne pas faire une photographie de la façade de l'ERP où pourrait apparaître son nom.

En revanche, il importe de photographier le seuil d'entrée, et en particulier le « bricolage » réalisé, a fortiori lorsqu'il est visible qu'il n'assure pas plus l'accessibilité du lieu qu'antérieurement, ou lorsqu'il présente de surcroît un danger manifeste.



À partir de là, deux actions convergentes sont possibles.

D'une part, si vous le souhaitez, seul(e) ou avec d'autres personnes concernées, vous pouvez en faire état auprès de la Préfecture, via un courrier ou encore mieux via une délégation à constituer, et bien entendu en informer la presse.

D'autre part, il est indispensable que vous nous fassiez part de vos « découvertes », et éventuellement de vos initiatives, afin que nous puissions comptabiliser toutes les actions de terrain qui auront lieu et leur donner la visibilité souhaitable au plan national. Il suffira de nous adresser la photographie en indiquant simplement le nom de la Ville et du Département. Collationner un maximum d'exemples de ce type, permettra à « Combat » de démontrer de visu aux Pouvoirs Publics les conséquences de l'application de mesures dites « inclusives » mais qui en réalité se retournent contre les personnes dites handicapées -- à terme contre toute la population au fil de son avancée en âge -- et partant de démontrer l'indéniable utilité sociale de remettre à plat les modalités réglementaires dans ce domaine essentiel !

**Ce « recensement » appelle la bonne volonté et la mobilisation de chacun et de tous.**

L'autonomie des personnes est à la base conditionnée par l'Accessibilité environnementale. Et c'est la raison même de la fondation du « Combat » puisque l'Ordonnance du 26 septembre 2014 prise arbitrairement par le Gouvernement, puis ratifiée par la quasi-totalité des groupes parlementaires via la loi du 5 août 2015 et différents textes réglementaires qui en découlent à présent, met en oeuvre différentes dérogations et modalités conduisant à geler dans le cadre bâti existant -- ou à créer dans le cadre bâti neuf -- de nombreuses situations d'inaccessibilité !

Dérogations qui autorisent, par exemple, une copropriété à refuser la création d'un ERP en son sein sans nécessairement de justifications crédibles !

Modalités qui autorisent, par exemple, via des mesures dites « de substitution » à contourner l'obligation d'accessibilité des salles de bains ou des loggias !

Modalités encore qui autorisent, par exemple, à ce que les « sas de protection » dans les parkings n'excèdent pas 1,20 m de large, ce qui interdit tout demi-tour à une personne utilisant un fauteuil roulant, le diamètre de giration ne pouvant être inférieur à 1,50 m !

Chacun le comprend : sans Accessibilité environnementale, la Compensation apportée par un tiers voit ses effets potentiels considérablement diminués ! D'où l'importance du combat pour une « Accessibilité totale » (dès lors qu'elle est techniquement possible, qu'elle ne met pas en danger financier le propriétaire ou l'exploitant d'un ERP, ou qu'elle ne défigure pas le patrimoine historique de la France, trois notions autorisant des dérogations automatiques et inscrites dès l'origine dans la loi du 11 février 2005).

Cela étant, il s'avère qu'après les mesures gouvernementales régressives en matière d'Accessibilité environnementale, voilà que la Compensation en termes d'aides humaines pour les personnes le nécessitant au quotidien est elle aussi gravement affectée, à la fois par la mise en place d'une « nouvelle grille de classification » apparue au sein d'un « accord de branche » et permettant à juste titre une meilleure rémunération des salariés mais sans pour autant que les personnes dites handicapées « employeurs directs » ne soient solvabilisées via la Prestation de Compensation du Handicap pour faire face à ces nouvelles dépenses, et par une politique d'austérité totalement inconsiderée mise en oeuvre par les Conseils Départementaux conduisant à diminuer de manière arbitraire et contraire aux besoins le nombre d'heures de compensation indispensable aux personnes dites handicapées pour vivre, non seulement dans la dignité, mais aussi en toute sécurité !

Et dans le même temps, le Gouvernement n'a augmenté cette année l'AAH, déjà inférieure de plus de 20 % au seuil minimum de pauvreté, que de 0,1 % ! Tandis que parallèlement, un rapport parlementaire réalisé à la demande du Gouvernement propose une refonte des Minima sociaux, dont l'AAH qui non seulement ne bénéficierait pas à cette occasion d'une augmentation substantielle, mais qui conduirait à ce que cette allocation reste pour de nombreuses années encore dans la logique d'un minimum solidaro-charitable.

Ce qui signifie qu'une telle réforme conduirait à écarter la création d'un Revenu de Remplacement égal au SMIC, minimum décent pour vivre, les personnes dites handicapées reconnues incapables de travailler devant se contenter pour la vie entière -- et non pas conjoncturellement -- de vivre avec une allocation de subsistance !

La Conférence Nationale du Handicap du 19 mai à l'Élysée en présence du Président de la République n'a apporté aucune réponse sur ces trois sujets. Cherchez l'erreur !

### Le processus d'une idée.

Voilà des années, et même plusieurs décennies pour certains d'entre nous, que nous combattons pour une pleine et entière citoyenneté des personnes dites handicapées, avec tout ce que cela comporte en termes d'accessibilité, d'autonomie, de ressources, et d'intégration (après avoir parlé d'insertion, on parle aujourd'hui « d'inclusion » !).

Dans la plupart des cas, comme cela est tout à fait logique, chacune de nos Associations agit pour l'essentiel dans son domaine de prédilection, seule le plus souvent, et de temps à autre dans d'autres domaines, trop rarement en compagnie d'autres Associations.

Pourtant, au fil du temps, des rencontres et des échanges avec un certain nombre de militants associatifs et de chercheurs en sciences sociales, ou de mes lectures de leurs analyses et de leurs tribunes, j'ai pu constater combien très souvent nos conceptions étaient proches, pour ne pas dire identiques dans bien des cas. **Je ne les citerai pas : ils se reconnaîtront !**

Mais nous savons aussi, parce qu'ils nous le font savoir, que nombre de nos lecteurs se sentent concernés par la question de « l'accessibilité », qu'ils partagent nos points de vue -- en particulier face à des remises en cause gouvernementales sans précédent depuis 2007 -- et relaient nos initiatives.

C'est pourquoi, il apparaît indispensable que nous unissions tous nos efforts et nos compétences pour agir ensemble, au plan local comme au plan national, au plan des personnes dans un lieu donné comme au plan associatif à l'échelle de l'Hexagone.

De ce point de vue, COMBAT a été fondé il y a quelques semaines comme un cadre souple pour créer du lien et fédérer les énergies, un cadre souple au chacun peut trouver sa place, et non pas comme une Association délivrant des consignes strictes auxquelles chacun doit se conformer sous peine de mise à l'écart !

Aujourd'hui, COMBAT propose tout simplement la création d'une e-Lettre collective que nous pourrions intituler -- le choix du titre donne toujours une idée de l'objectif -- « L'opinion des militants dits handicapés », ou « Libres propos des militants dits handicapés et de leurs Associations », ou bien encore « Situations de handicap : l'Alternative » ; bref, en la matière l'imagination est au pouvoir et libre à chacun de faire des propositions.

Nous pourrions d'ailleurs élaborer une Charte collective pour indiquer à tout nouveau lecteur le sens fondamental de notre combat, Charte qui serait publiée lors de chaque Lettre pour que nul nouveau lecteur n'ignore notre objectif commun.

### L'intérêt d'une telle initiative ? :

- Elle permettra à chaque lecteur d'élargir son cercle respectif de diffusion pour faire connaître les conceptions, les idées, et les analyses convergentes que nous portons les uns et les autres, adhérents associatifs ou non, mais aussi nos tribunes et nos articles respectifs sur nos sujets collectifs ou nos points de vues et nos actions dans nos domaines respectifs.
- Elle permettra par là même de donner un signal dynamique aux personnes dites handicapées qui se sentent isolées, de démontrer qu'un Mouvement de résistance et d'action capable d'unir pour échanger -- et agir chaque fois que de besoin -- et proposer un large cadre de débat à toute personne désireuse de donner un point de vue et/ou de s'associer à une action collective autant que de besoin.

- Elle permettra à chacune de nos Associations de mesurer au fur et à mesure l'intérêt et la faisabilité d'une succession d'actions communes et d'esquisser la méthode ad hoc pour être ensemble le plus efficace possible.
- Elle permettra, diffusée à un maximum d'élus nationaux et locaux, de montrer que face à la politique que nous subissons depuis plusieurs années, une pensée collective est en train de se développer et une mobilisation organisationnelle en train de s'opérer.
- Elle permettra aussi de montrer aux Grandes Associations traditionnelles que nous en avons assez d'un discours à géométrie variable, le plus souvent lénifiant quand il s'agit de s'adresser aux Pouvoirs Publics pour ne pas mettre en péril les négociations institutionnelles, et par une action commune, « dynamiser » le Mouvement associatif dans son ensemble.

### **Concrètement...**

- ✓ La parution d'une telle Lettre pourrait être mensuelle.
- ✓ L'éditorial serait assuré à tour de rôle.
- ✓ Le contenu pourrait être composé de ce que chacun(e), Association ou Personne individuelle voudrait faire paraître en termes de tribune déclarative, d'analyse d'une situation, de point de vue sur une déclaration, etc..
- ✓ Une rubrique « Communiqués de presse » pourrait reprendre les communiqués de presse respectifs parus au cours du mois. Mais aussi, bien entendu, les communiqués de presse collectifs.
- ✓ Une rubrique « Courrier des lecteurs » permettrait de publier les courriers reçus et d'engager un dialogue autant que de besoin.
- ✓ Etc....

### **En écho avec l'actualité du moment...**

Compte tenu de la mobilisation sociale qui s'exprime de plus en plus nettement depuis 18 mois et qui a vu tour à tour ou simultanément, les taxis, les agriculteurs, les routiers, les salariés des raffineries, les étudiants et lycéens, et à présent les salariés des transports combattre pour la défense de leurs intérêts particuliers ou pour la défense de l'intérêt général de l'ensemble du monde du travail tandis que les grandes Associations de personnes dites handicapées sont sagement rentrées à la maison après quelques manifestations de bon niveau sans pour autant avoir obtenu satisfaction, il paraît évident que la création d'une telle e-Lettre collective serait profondément utile à toutes les personnes dites handicapées qui cherchent une issue pour se mobiliser et réaliser l'unité la plus large faire valoir, non seulement leurs droits, mais aussi l'intérêt général !

\*\*\*\*\*